

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 33 (1899)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1899.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

LES CARRIÈRES DE LA RAISSE ET LES ROMAINS

Rechercher les divers modes de construction qui ont été en usage dans nos contrées depuis les temps historiques, est une étude du plus haut intérêt. Elle nous renseigne sur le degré de culture, de science de nos pères dans l'art de bâtir, sur leur conception d'une demeure confortable, et sur la nature des matériaux mis à leur portée, ou dont ils avaient l'habitude de se servir. A cet égard, une visite au Village Suisse, à Genève, en 1896, était fort instructive.

Il y a 60 ou 70 ans, les différences produites par ces diverses causes étaient bien plus frappantes qu'aujourd'hui, parce que les façons de bâtir sont devenues uniformes, banales, et tendent à se substituer à la variété pittoresque et originale d'autrefois.

Au bord de notre lac, la pierre jaune et la tuile régnaient sans partage; la forme des anciennes maisons se rapprochait du type méridional des campagnes; il y avait là assurément une lointaine influence romaine. Mais il suffisait de passer au Val-de-Ruz, au Val-de-Travers, pour constater une autre inspiration; les murs allaient en se réduisant, le bois dominait; les toits étaient de bois avec une cheminée à couvercle; la grange, l'écurie prenaient de l'importance, comme il convient dans les contrées agricoles. La maison présentait son pignon au soleil de midi et gagnait en étendue ce qu'elle perdait en hauteur.

Dans nos montagnes, la hauteur de la maison diminuait encore; pour résister au froid, le rez-de-chaussée s'enterrait, l'appartement avait ses fenêtres au niveau du sol; peu de murailles, beaucoup de bois, alors abondant; le toit de bardeaux très large versait l'eau de la pluie dans la citerne; la large cheminée se fermait à bascule. Si l'on avait la chance de posséder une source, une fontaine, le bassin et la chèvre étaient de bois, comme les tuyaux de la canalisation.

Traversait-on la Fièle, on ne trouvait que des chaumières, dont le vaste toit de paille, sans cheminée, descendant presque jusqu'à terre, rappelait les tentes des Allémanes errants. C'est là que le mur en mauvaise molasse était réduit à son minimum.

Les vieux châteaux, les anciennes tours du moyen âge, montrent à la base de leurs murailles des matériaux frustes non taillés, ne provenant pas de carrières régulièrement exploitées, mais des blocs erratiques de gneiss, de protogine, de conglomérats, ramassés sur le sol et mis en place en hâte, comme si l'ennemi approchait. Cels étaient, avec de gros blocs de tuf (résistant aux coups de bélier), les matériaux de la tour des Charannes (Neuchâtel) aujourd'hui démolie. Elle est la base de la Cour de Diesse, de la Cour des prisons, des tours ron-

des de Boudry, etc. - A Rochefort, le village a été bâti en pierres, avec les débris de l'ancien château, dont tout a été dispersé, comme au Moutiers de Fontarouse, dont il ne reste que le nom, et celui des signes appelées *dèri* le moti (derrière l'église).

Chacun sait qu'une dispersion pareille, mais infiniment plus étendue, s'observe autour d'Avenches, où plusieurs villages sont construits en grande partie de pierre jaune arrachée aux ruines d'Aventicum. Ce sont les Romains, ces maîtres constructeurs, qui ont ouvert et exploité les premiers nos carrières de pierre jaune (néocomien) qu'ils transportaient par le lac, la Broye, le lac de Morat, et un canal creusé ad hoc jusqu'à Aventicum.

Les Italiens qui bâtissent nos maisons, sous nos yeux, ne font que continuer l'œuvre de leurs pères, interrompue pendant le moyen âge.

Grâce à la couleur de ce néocomien, on le suit à la trace partout où il a été transporté, surtout là où règne la molasse. Mais à Avenches, dans les débris antiques, on rencontre une pierre blanche, un calcaire à grain fin, très dur, prenant un beau poli, qu'on a longtemps assimilé au marbre, et qu'on croyait amené d'Italie. Ses soubassements de l'église d'Avenches en contiennent d'énormes fragments, couverts de magnifiques sculptures de l'art romain, qui ont soulevé bien des problèmes. On se demandait comment ces blocs avaient pu être transportés de si loin.

Cette question, vrai pot au noir pour les antiquaires, devait être résolue par les géologues, et notre défunt compatriote M^r Desor s'y appliqua. Le 30 mai 1870, dans la séance de la Société d'histoire, à Boudry, il émit l'opinion que si la pierre jaune d'Avenches provient de nos carrières d'Hauteville, de St-Blaise, de Fort Roulant, de Sauges, les colonnes du temple qu'on croyait être de marbre d'Italie sont de calcaire valangien (marbre bâtard), et proviennent aussi de Neuchâtel (voir Musée Neuchâtelois, 1870, page 132).

L'année suivante, le 20 avril, il rectifie cette assertion, dans une séance de la Société des Sciences naturelles: "L'opinion de M^r Desor," dit le procès-verbal, "est que ces blocs ont été extraits des bords de notre lac, en un point "situé près de **la Raisse** (entre Concise et Vaumarcus), où sont des restes d'anciennes carrières de la même roche, présentant les mêmes petites taches rouges qu'on voit dans le prétendu marbre d'Avenches; c'est une roche urgonienne, à pâte fine, blanche, contenant des caprotines."

"La situation de ces carrières, ajoute M^r Desor, est commode pour l'exploitation et l'embarquement des blocs, de sorte que c'est probablement de là que les Romains ont tiré la pierre dans laquelle ils ont taillé leurs grands chapiteaux. On prétend même que l'on voit encore de gros blocs qui ont sombré dans le lac à l'endroit où se faisait l'embarquement." (Voir Bull. de la Soc. des Sciences nat., tome IX, page 32).

Cette question de la diffusion des matériaux de **la Raisse** vient de prendre, après un silence de 28 ans, une ampleur inattendue par les études savantes de M^r Jules Michel, ancien ingénieur en chef de la Cie Paris, Lyon, Méditerranée, qui a travaillé à la construction du chemin de fer Ouest-Suisse et a parcouru maintes fois les rives de notre lac. (Voir l'article qu'il vient de publier dans le Bulletin de la Soc. vaudoise des ingénieurs et des architectes).

M^r Michel a aussi remarqué les anciennes carrières de **la Raisse**, et il a pu voir au bord du lac des débris taillés et même polis, qui sont entrés dans les matériaux de la voie ferrée. Il a discerné les rapports existant entre ce calcaire blanc, très dur, à grain fin, cet urgonien à chama, ou Caprotina ammonia (calcaire à caprotines), et les belles pierres sculptées d'Avenches. Mieux que cela, il l'a retrouvé et identifié dans

(*) L'Urgonien, dont le nom vient de la petite ville d'Orgon, en Provence, est au-dessus du Néocomien; les rochers sur lesquels est notre Observatoire, au Mail, la Pierre-à-Mazel, le Crêt, les falaises entre Serrières et Auvernier, entre St-Aubin et Vaumarcus, la roche imprégnée de bitume (asphalte) de Travers, sont de l'Urgonien.

Le revêtement des fondations de la cathédrale de Sausanne, et poursuivi jusque dans les vestiges découverts dans les fouilles de 1896 et 1897 à St-Maurice (Valais) sur l'emplacement des anciennes basiliques de l'abbaye de St-Maurice d'Agaune, à Martigny également, et dans les restes des remparts du vieux Château de St-Eriphon. Il a constaté que toutes les pierres qui portent des inscriptions romaines, antérieures à l'empereur Constantin, par exemple des dédicaces à Drusus, à Caligula, appartiennent à ce calcaire qui a fourni des blocs de dimensions considérables.

Où, les Romains ont transporté jusque là ces pierres extraites à la Ruisse. Comment ont-ils fait, entre notre lac et le Léman ? Mystère ! Les monuments qu'ils avaient érigés en Valais furent démolis dans la suite des siècles, et leurs débris servirent de matériaux pour des constructions subséquentes qui recèlent des traces de leur magistral ciseau. Et le mystère des mystères est d'avoir transporté ces pierres si loin, avec Dieu sait quelle peine, dans ce Bas-Valais qui abonde aujourd'hui en carrières de toute sorte, que les Romains n'ont pas songé à ouvrir, tant ils étaient, paraît-il, à l'inverse des Américains, aveuglés par la force de l'habitude.

Considérant les mérites de la pierre de la Ruisse, M^r J. Michet espère qu'on y résiendra, et que, grâce aux chemins de fer et aux ressources de l'industrie moderne, ces belles pierres blanches pourront se marier, même dans le Valais, avec les marbres de St-Eriphon, pour en égayer la teinte sombre et produire cet effet agréable à l'œil que nous présentent en Italie plusieurs monuments d'architecture bien connus.

I. Favre.

NOS MOINEAUX

Il peut paraître inutile de décrire ce gamin des rues en blouse grise, qu'un écrivain a si bien caractérisé en disant :

Pour le moineau le plaisir,
Pour sa femelle les devoirs.



C'est peine inutile, pensent quelques-uns, puisque chacun sait que les moineaux à la noire chemise sur la poitrine sont les mâles et que les autres, les femelles, ont un simple habit gris.

Il en est du moineau comme de bien des faits de la vie journalière, auxquels on est tellement habituée que l'on n'y prête plus aucune attention. Par hasard, le fait-on ? on trouve alors, à son grand étonnement, que le fait est assez intéressant, que l'objet n'est pas si laid et que ni l'un ni l'autre n'ont à craindre la comparaison. C'est ainsi avec le moineau, et une description de ce vulgaire, souvent insupportable et pourtant joli oiseau, n'est pas chose facile; on est dans l'embarras pour donner la véritable note à chacune de ces teintes variées, lesquelles, au premier coup d'œil, paraissent former une teinte grise bien monotone. Essayons, car cela en vaut vraiment la peine; une excursion lointaine n'est point nécessaire. Approchons-nous seulement de la fenêtre et nous verrons bientôt apparaître un de ces petits êtres effrontés.

Examinons, en voici un ! - D'abord, sa tête. Tout le sommet du crâne, jusqu'aux yeux, est semblable à une cape gris cendré; de chaque côté et sur la nuque, deux bandes d'un beau brun châtaigne, séparées de la cape par un trait noir, qui part du bec, passe au-dessous des yeux et s'en va jusque près des oreilles. Ses joues sont gris clair et en-dessous d'elles s'aperçoit une tache blanche assez grande, se prolongeant jusqu'au bec, qui est noir. - Une cravate de velours noir couvre la gorge jusqu'au gésier; sur le devant de la poitrine elle s'étale comme un petit tablier. - La nuque est gris brun, le dos brun rouille, avec des dessins irréguliers, très fins, noirâtres. Plus bas, la couleur devient peu à peu un simple gris brun, qui s'étend aussi sur toute la partie inférieure du corps en teinte plus claire. Ses plumes supérieures des ailes sont rouge brun, celles du milieu blanches, de telle sorte qu'elles forment sur les ailes repliées un trait blanc; les plumes inférieures enfin sont aussi rouge brun avec le bord jaunâtre. Puis, suivent les pennes brunes, plus claires sur les bords, et la queue colorée de la même façon que ces dernières. - Fier sur ses jambes couleur de chair, le pauvre hère se tient. Son œil brun foncé brille si hardi, si provocateur, si déjant et pourtant si rusé, que nous sommes forcés de dire: Qui, regarde seulement! je sais que tu ne me feras rien, mais cependant je ne te confierais quoi que ce soit.... - C'est maître Moineau, c'est-à-dire **Lui**. - Elle, la maîtresse, est beaucoup plus modestement habillée, le dessus du corps est rouge brun avec des dessins noirâtres, et en dessous blanc gris sale.

On a souvent remarqué des anomalies dans la coloration de leur plumage; on en a observé de gris cendrés, de jaunâtres, des isabellés, des tachetés avec les yeux bruns, d'autres blancs avec les yeux rouges, ces derniers atteints d'albinisme (Collection ornithologique du Capitaine Vouga, Musée de Sausanne). Ces cas, il est vrai, ne sont que de rares exceptions.

Voilà donc maître Spatz: partout il est le même, du Cap en Suède, sous les rayons brûlants du soleil des Tropiques et sous le ciel brillant des aurores boréales. Cet habit, il le porte à St-Petersbourg, à Jérusalem, aussi bien que sur les rives du Nil. Ainsi, il apparaît parmi les déportés de la Sibérie et dans le pays des Brahmanes.

Partout où l'homme s'est fixé, le moineau lui tient fidèle compagnie et cela de son propre chef, souvent malgré la volonté des habitants. Que ceux-ci le veuillent ou non, cela lui est à peu près égal; il est là, prélevant ses dîmes sur les récoltes, abondantes ou maigres. Il sait toujours se tirer d'affaire et à sa table jamais on ne fait mauvaise chère.

Il est vrai qu'en hiver, lorsque la neige recouvre le sol, il doit avoir tout de même quelques soucis, quoi qu'il vive aussi bien comme citadin que comme villageois. (A suivre).

Verrières Suisses, Septembre 1899.

A. Mathey-Dupra.